

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL
DE TERRITOIRE

BUDGET 2022 - ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE DE MARSEILLE PROVENCE

Le Conseil de Territoire doit se prononcer sur le budget primitif 2022 de l'Etat Spécial de Territoire de Marseille-Provence qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme indiqué ci-après :

Section de Fonctionnement	106 405 727,00 euros
Section d'Investissement	122 327 155,00 euros

Les dotations attribuées en 2022 d'élèvent à :

- | | |
|---|----------------------|
| - Au titre de la dotation de fonctionnement : | 93 435 037,00 euros |
| - Au titre de l'enveloppe d'investissement : | 157 000 000,00 euros |

Pour l'investissement, l'enveloppe de 157 000 000 euros est à répartir entre les opérations portées respectivement sur l'Etat Spécial de Territoire pour 122 327 155,00 euros et celles inscrites sur le Budget Principal pour 34 672 845,00 euros, tout en restant sous maîtrise d'ouvrage du Conseil de Territoire Marseille Provence. La répartition pourra toutefois être revue à la marge en fonction de la ventilation définitive EST-Part BPM.

Un budget 2022 qui demeure contraint

- Augmentation de la dotation de fonctionnement allouée de 1 % par rapport au budget primitif 2021 pour la porter à 93,44 M€ contre 92,24 M€ sur l'exercice en cours.
- Augmentation de l'enveloppe d'investissement de 10 % par rapport aux crédits de paiement inscrits au budget primitif 2021 soit 157 M€.

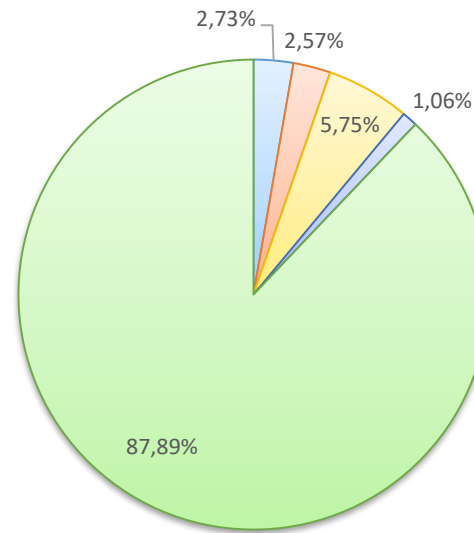
La section de fonctionnement

- La structure des dépenses de fonctionnement du territoire est fortement rigide. Elle repose sur des engagements contractuels relatifs à l'exercice des compétences dévolues au territoire.

La section de fonctionnement

- Des recettes (106,38 M€) très majoritairement constituées de la dotation de fonctionnement (88 %) :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR POLE



POLE PROPRETE

POLE URBANISME

POLE ECONOMIQUE

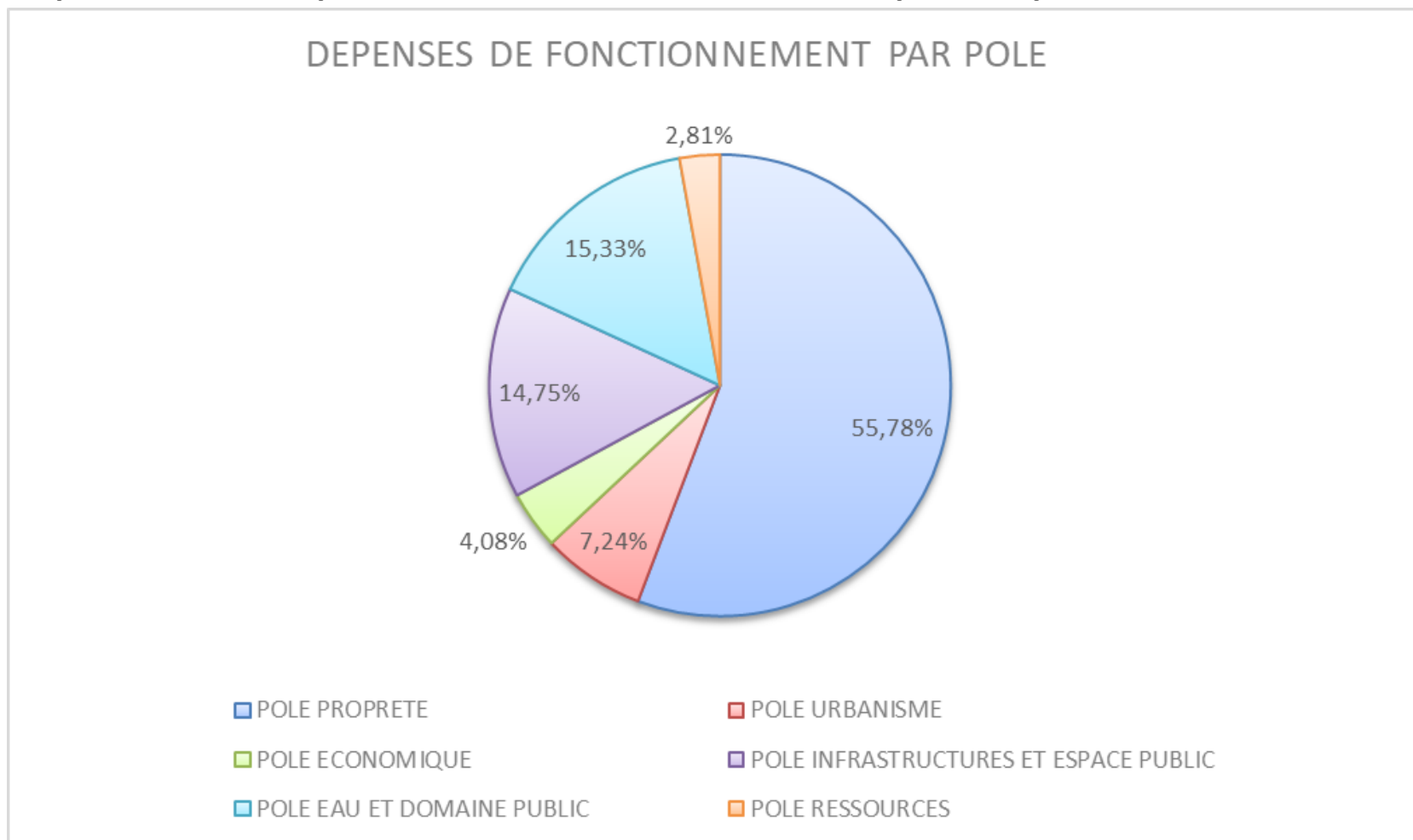
POLE INFRASTRUCTURES ET ESPACE PUBLIC

POLE EAU ET DOMAINE PUBLIC

POLE RESSOURCES

La section de fonctionnement

- Des dépenses (106,38 M€) fortement contractualisées, mobilisées principalement pour l'entretien de l'espace public :



La section de fonctionnement

- Structure des recettes de fonctionnement

En K€	BP 2020	BP 2021	Variation		Variation en %	
Recettes réelles	12,84M€	12,87M€	↑	0,03M€	↑	0,25%
Recettes de gestion courante	12,84M€	12,87M€	↑	0,03M€	↑	0,25%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2,96M€	2,88M€	↓	-0,09M€	↓	-2,93%
74 - Dotations et participations	0,22M€	1,58M€	↑	1,36M€	↑	607,70%
75 - Autres produits de gestion courante	9,65M€	8,41M€	↓	-1,24M€	↓	-12,84%
Autres recettes de fonctionnement	0,00M€	0,00M€	→	0,00M€	→	0,00%
77 - Produits exceptionnels	0,00M€	0,00M€	→	0,00M€	→	0,00%
Total recettes de fonctionnement hors dotations de fonctionnement	12,84M€	12,87M€	↑	0,03M€	↑	0,25%
748721 - Dotation de fonctionnement reçue	93,17M€	93,44M€	↑	0,27M€	↑	0,29%
Total des Recettes de fonctionnement	106,00M€	106,31M€	↑	0,30M€	↑	0,28%

La section de fonctionnement

- Structure des dépenses de fonctionnement

En K€	BP 2021	BP 2022	Variation		Variation	
Dépenses réelles	106,00M€	106,31M€	⬆	0,30M€	⬆	0,28%
Dépenses de gestion courante	105,97M€	106,18M€	⬆	0,20M€	⬆	0,19%
011 - Charges à caractère général	96,84M€	97,23M€	⬆	0,39M€	⬆	0,40%
65 - Autres charges de gestion courante	9,14M€	8,95M€	⬇	-0,19M€	⬇	-2,05%
Autres dépenses de fonctionnement	0,03M€	0,13M€	⬆	0,10M€	⬆	333,33%
67 - Charges exceptionnelles	0,03M€	0,13M€	⬆	0,10M€	⬆	333,33%
Total dépenses de fonctionnement	106,00M€	106,31M€	⬆	0,30M€	⬆	0,28%

L'enveloppe d'investissement

- L'enveloppe d'investissement allouée au Conseil de Territoire pour 2021 s'élève à 157 M€ (contre 142,55 M€ en 2020).
- Cette enveloppe est affectée à des opérations conduites par le Conseil de Territoire mais portées pour partie sur l'Etat Spécial de Territoire (122,33 M€) et pour partie sur le Budget Métropolitain (34,67 M€).

Répartition des dépenses d'équipement

	Enveloppe CT Marseille Provence		
Par Pôle	BP 2021 EST	BP 2021 BPM	
POLE DEV ECO	6,59 M€	1,41 M€	8,00 M€
POLE DEV URBAIN	22,26 M€	33,27 M€	55,53 M€
POLE INFRAS	40,42 M€	0,00 M€	40,42 M€
POLE VOIRIE ET EP	40,40 M€		40,40 M€
POLE PROPRETE	2,63 M€		2,63 M€
Pluvial (Pôle DEA)	9,00 M€	0,00 M€	9,00 M€
Equipements métrop (pôle DEA)	0,32 M€	0,00 M€	0,32 M€
POLE MOB (Y COMPRIS PARKING)	0,39 M€		0,39 M€
POLE RESSOURCES	0,32 M€		0,32 M€
Total des dépenses d'investissement	122,33 M€	34,67 M€	157,00 M€
	157,00 M€		